

SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425  
<http://eoliennes-ancenis.fr/> [contact@eoliennes-ancenis.fr](mailto:contact@eoliennes-ancenis.fr)

## De l'importance de notre AG 2018

Par Jean Martin Cheverau

Bien cher(e)s actionnaire(s),

Très heureux de vous revoir après un an sans vous côtoyer physiquement. Vous trouverez dans cette publication, outre les documents de préparation de notre AG, des éléments vous incitant à être présent ou, du moins, à retourner impérativement et par sécurité, votre pouvoir afin que nous menions à bien notre AG.

Comme vous l'avez lu dans certaines résolutions, l'unanimité est impérative.

Nous avons reçu le 27 mars la société VSB, venue nous présenter son offre de service. Nous étions heureux de voir qu'ils restaient dans la fourchette de prix initial, Sauf surprises de dernières minutes, notre plan d'investissement (BP) est toujours d'actualité.

Notre géomètre est également venu pour réaliser les relevés altimétriques, ce qui précède le parcours de nos convois et les aménagements à réaliser. Nous circulons donc sur zone et tous les acteurs investisseurs, propriétaires et exploitants sont très heureux et rassurés de notre implication.

### Assemblée Générale du 21 Avril 2018

**Attention** : Une résolution de votre AG nécessite un vote unanime de la totalité des associés :  
Faites parvenir un pouvoir à l'adresse mail d'EOLA si vous ne pouvez pas vous y rendre.

*Visite du montage d'éoliennes ENERCON à Ligné - les Touches.  
Vous faire connaître pour assister à ce type d'information.*



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :  
Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs  
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs  
Jean Rabian, collège des fondateurs  
Philippe Branchereau, collège des clubs  
Laurent Dubost, collège des clubs  
Nicolas Javel, Loire-Atlantique développement SELA  
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis,  
Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

## La capitalisation d'Eolandes

Par Olivier Kriegk

EOLANDES, la société qui va donc construire et exploiter le parc éolien citoyen, se met en ordre de marche pour fonctionner. Dotée de fonds propres de manière majoritaire par EOLA (par apport des autorisations et en numéraire), et confortée par EPI et LAD-SELA (voir ci-dessous), elle est en capacité de convaincre les banques de lui prêter ce qui manque pour payer les éoliennes et leur mise en œuvre !

Ce qui bloque, comme évoqué précédemment, ce sont les recours. Depuis notre dernière édition, nous travaillons à proposer plus de garanties aux banques, au travers de la souscription d'une assurance qui garantirait le risque lié aux recours : Il faut savoir que le taux de succès des opposant est faible en France, même si le temps nécessaire à la clôture des dossiers est long.

Notre dossier est à l'étude, chez notre courtier spécialisé et auprès d'un assureur qui commence à proposer des contrats de ce type, ce qui est quand même assez nouveau. D'après nos interlocuteurs, l'étude du dossier peut prendre de nombreux mois... L'éolien est une école de patience.

Pour autant, il est probable que les banques nous demandent de conforter un peu plus nos fonds propres, au-delà du montant sur lequel nous nous sommes engagés. **De ce fait, il est encore nécessaire de faire souscrire du capital par les citoyens.** Les nouveaux clubs (et les anciens) sont donc encore les bienvenus pour augmenter nos moyens humains et financiers.

## AG du 2<sup>ème</sup> collège (CIERC)

Par Philippe Branchereau

A l'occasion de cette nouvelle AG, nous souhaitons augmenter le nombre de Conseillers siégeant au Conseil de Direction. Les représentants du 2<sup>ème</sup> collège passeront de 2 à 4 titulaires avec autant de suppléants.

Les candidatures sont donc ouvertes et à adresser à l'aide du formulaire qui parviendra aux gérants de clubs pour le vendredi 20 avril.

Le collège 2 se réunira dès 9h00, le samedi 21 avril, et procédera à l'élection de ses représentants.

Nous traiterons également des questions concernant la gestion des CIERC et des points que vous voudrez bien apporter.

L'AG de la SAS EOLA Développement est un moment fort pour nos projets, aussi n'hésitez pas à venir à plusieurs de chaque club afin de repartir avec un enthousiasme que vous saurez répandre autour de vous.

## Après-midi débat

Par Laurent Dubost

Après notre AG statutaire et un buffet qu'ensemble, nous constituerons et dégusterons, nous vous proposerons dans l'après-midi d'échanger de manière approfondie sur 3 thèmes :

- Le projet de Teillé, ce qu'il a fallu gérer, ce qui reste à mettre en place, le calendrier des recours, comment participer à la finalisation de ce premier projet,....
- Les études engagées sur Riaillé, le cahier des charges des études et leurs échéances, la prise de décision de poursuivre, votre engagement possible sur ce dossier,....
- Les objectifs de la France en matière d'ENR, les évolutions réglementaires, la place de nos projets dans cette dynamique,...

Nous nous partagerons en 3 tables rondes de 30' avec chacune 3 membres du CD pour répondre à vos questions et prendre en compte vos propositions d'amélioration pour l'avenir.

C'est vraiment dans un esprit coopératif et citoyen que nous souhaitons conduire ce temps d'échange.



## SAS Eolandes : entrée des associés

Par Jean Rabian

En décembre 2017 nos deux associés institutionnels : LAD-SELA, Sté d'économie mixte du Conseil Départemental de Loire-Atlantique et EPI (Energie Partagé Investissement), fonds d'investissement national dans les Energies renouvelables citoyennes, sont entrés au capital de la SAS Eolandes, filiale créée fin 2015 par EOLA Développement, pour assurer la construction et l'exploitation de notre parc éolien de Teillé.

**Cet engagement marque la confiance de nos associés dans l'aboutissement de notre beau projet.**

Energie Partagée Investissement a déjà lancé la campagne de souscription des 500 000 € qui seront investis dans Eolandes. L'investissement par le fonds EPI est sans risque car il est mutualisé entre de nombreux projets tout en étant ciblé d'abord sur celui de votre choix.

Energie Partagée Investissement a déjà collecté 15 M€ auprès de plus de 5 000 souscripteurs et investi dans 46 projets.

Vous pouvez visiter le site d'Energie Partagée et la page dédiée à la présentation du projet Eolandes :

[https://energie-partagee.org/projets/eolandes\\_teille/](https://energie-partagee.org/projets/eolandes_teille/)  
« C'est l'histoire d'une formidable dynamique citoyenne de proximité visant à mettre en service un parc éolien de 15 MW d'ici fin 2019.

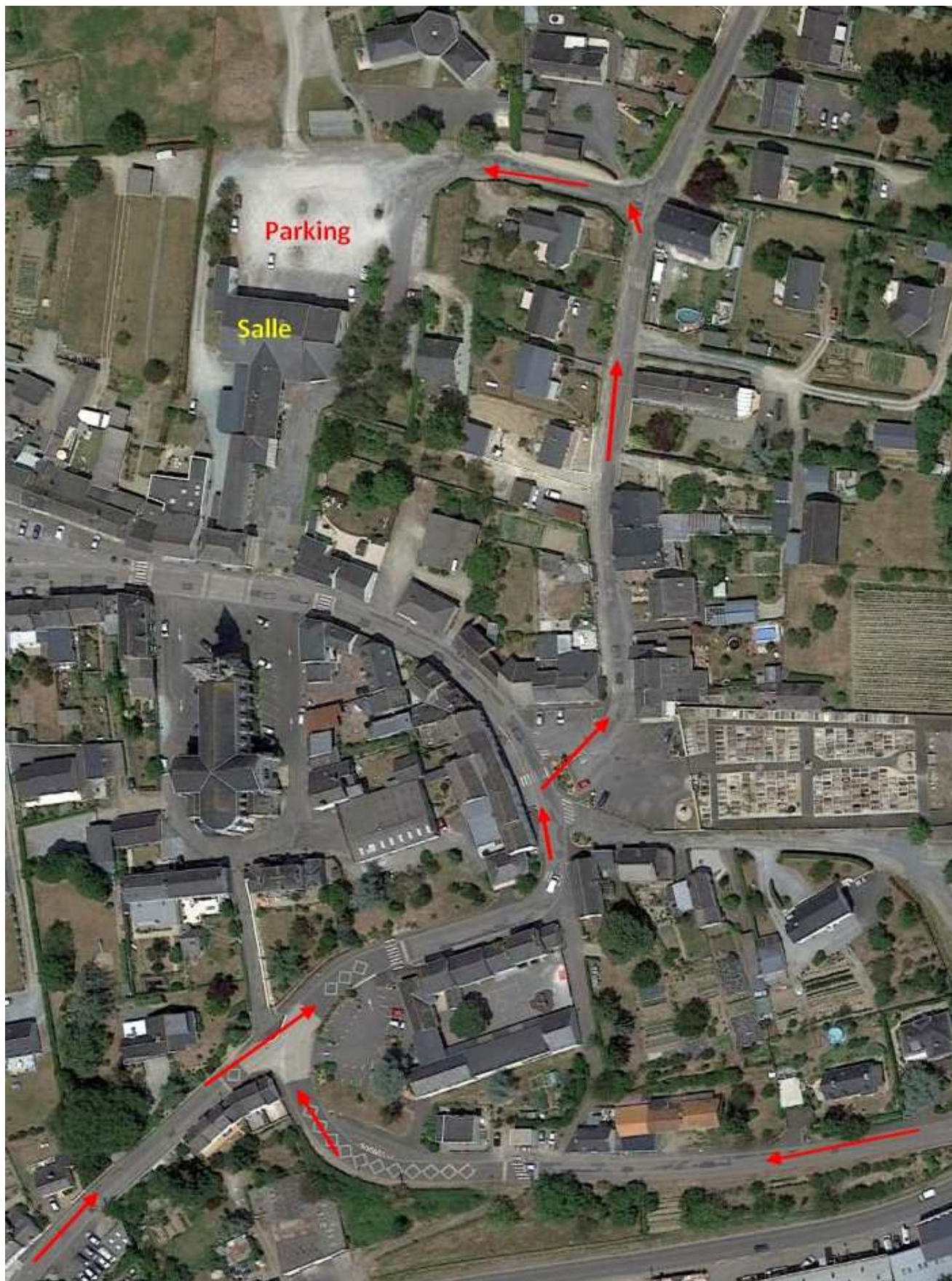
En Pays d'Ancenis, les citoyens et la persévérance sont au rendez-vous ! »

### Notre agenda

AG de la SAS EOLA Développement  
samedi 21 avril, salle polyvalente, Teillé  
AG de l'association EOLA  
Le samedi 9 juin au théâtre de Teillé



## Le plan d'accès au parking de la salle polyvalente de Teillé



N'hésitez pas à nous envoyer vos interrogations à l'adresse  
[contact@eoliennes-ancenis.fr](mailto:contact@eoliennes-ancenis.fr)